

Entre Nous & Co

LETTRE AUX PARENTS ET AUX ÉLÈVES 2024

CHERS PARENTS, CHERS ÉLÈVES,

Chaque année nous apprenons un peu plus des années passées afin de gérer au mieux et tirer notre association vers l'excellence dans le but de faire **d'Entre Nous & Co, une référence en terme de qualité, de garanties, de sécurité et d'engagements.**

Cette année, nous avons eu encore la chance de participer au championnat de pole dance de la Région et nous avons raflé toutes les médailles d'or sur les différentes catégories. Nous avons eu la chance de faire partir 4 médaillés d'or sélectionnées face à la réunion pour participer au championnat de France. La présidente Abigail de Fabrique (catégorie Master 40+), Nathalie Marie-Joseph (Master 50+), Aissé N'Dour (adulte) et Ylana de Fabrique (Junior 1). Abigail en tant que vice championne de France 2024 et championne de France 2023 partira nous représenter au monde à Rome en décembre de cette année.

Nous avons également organisé et participé à **une compétition de cerceau aérien** pour la toute 1ère fois en Martinique et de ce fait nous avons validé notre candidature sur les bancs des compétitions officielles dans le circuit national et international de cette discipline. Nous aurons peut-être la chance de voir certaines élèves partir au championnat du monde qui se tient en Grèce cette année en octobre.

De ce fait, nous tenons absolument à ce que notre école continue de présenter des élèves en compétition et par là, pour cette nouvelle saison, nous voulons mettre l'accent sur l'envie de continuer dans **la qualité et l'application.** Tous les professeurs de l'association et la Présidente sont là avant tout par passion des arts aériens, par envie de transmettre et d'apporter aux élèves un complément d'enseignement de vie, par le sport, le bien être et l'expression artistique.

Pour nous, il est d'abord essentiel que les enfants choisissent par eux même leur activité. Ils doivent avoir envie d'apprendre et de s'appliquer. Cela passe également par l'assiduité à tous les cours même quand il y a un anniversaire à préparer le samedi matin... Cela passe par la discipline, le challenge, savoir rebondir sur l'échec, être attentif aux consignes, à la technique, être bienveillant avec autrui et **travailler sur son degré d'exigence personnel.** Pour cette nouvelle saison 2024/2025, nous serons plus exigeantes sur l'assiduité en cours, les retards, sur l'application de l'exécution des mouvements et l'investissement de chaque enfant/ados à respecter les règles, les autres, les professeurs et de montrer son envie d'apprendre et de bien faire. **Nous tenons également à préciser que cet investissement de l'enfant dépend d'abord de vous :** un engagement financier sur toute l'année, pour la tenue de cours (à acheter en début d'année), les aides au grip, chaussettes, collants, genouillères. Le coût de(s) spectacles (tickets et costumes). Un engagement de temps, les allées/venues, les embouteillages, le parking, nous sommes conscientes qu'être à l'heure est parfois un parcours du combattant mais nous comptons sur vous toute l'année et encore davantage en préparatifs de spectacles sur les contraintes et horaires de répétitions.

Nous tenons également à vous informer que notre association n'est pas subventionnée par des fonds publics, la gym aérienne et en particulier la pole dance n'étant absolument pas soutenu par le gouvernement. Nos studios ont été financés en fonds propres par la Présidente Abigail de Fabrique de 2016 à 2020 ; nous avons survécu à la crise sanitaire malgré les difficultés et sans relâche. Aujourd'hui, les forfaits pratiqués dans notre école, nous permettent de couvrir, l'achat et l'entretien du matériel utilisé, (barres de pole dance, cerceaux, hamacs, tatamis, accroches, briques, sangles etc), le salaire des professeurs et le confort des studios (propreté, climatisation, sonorisation etc). De plus, nous avons fait le choix de limiter l'effectif de nos cours entre 10 et 12 élèves afin de prioriser une qualité d'enseignement et d'accueil. Si nos tarifs vous paraissent trop élevés, nous vous invitons à vous diriger vers d'autres plateformes et vers des établissements publics.

En espérant que vous trouverez par ce courrier un gage d'engagement qualitatif et bienveillant de notre part, nous vous souhaitons une belle saison 2024/2025.

La team Entre Nous & Co

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024/2025

NOM / PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

NOMS / PRÉNOMS ET TEL
DES PARENTS

Noms & prénoms + TEL
*des Personnes autorisées à récupérer
le(s) enfant(s) et à contacter en cas
d'urgence*

EMAILS

LES ENFANTS DOIVENT ARRIVER 5 MIN AVANT L'HEURE DU COURS EN TENUE OFFICIELLE.
VENDUE PAR ENTRE NOUS & CO, SUR COMMANDE OU EN STOCK AU STUDIO ACCUEIL (B).

Les retards ne sont pas tolérés car les échauffements sont essentiels. Le studio ferme ses portes pendant les heures de cours. Votre enfant sera refusé en cours si les retards et les absences sont trop fréquents pour des raisons de suivi pédagogique, de respect des professeurs et des autres élèves qui arrivent à l'heure ainsi que pour laisser sa place à des enfants mis en attente (les places étant limitées). Les élèves sont priés d'utiliser les WC extérieurs et de se laver les mains avant d'entrer dans les studios. Assurez-vous que votre enfant vienne avec sa gourde d'eau et la ou les tenues adaptées aux agrès ainsi qu'un vêtement couvrant pour venir et sortir des cours essentiellement pour la POLE DANCE. **PAS DE MINI SHORT DANS LES COULOIRS EXTÉRIEURS.**

**ATTENTION, NOUS NE FAISONS PAS OFFICE DE GARDERIE, DÉPOSEZ VOS ENFANTS
5 À 10 MIN AVANT ET VENEZ RÉCUPÉRER VOS ENFANTS À L'HEURE.**

MERCI DE BIEN VOULOIR FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE EXTRA SCOLAIRE

et un certificat médical qui atteste que votre enfant est apte à la pratique de la gym aérienne et à la danse.

FRAIS D'INSCRIPTION : 25 € à l'ordre d'Entre Nous & Co lors de l'inscription

LICENCE ANNUELLE FFDANSE : 21 € / Règlement à faire séparément en début d'année. Association rattachée à la FFD / **Licence non obligatoire** mais elle assure votre enfant lors de sa pratique au studio et permet de participer aux compétitions de la FFD qui seront organisées pendant la saison.

Le centre suit le calendrier scolaire, l'abonnement annuel est calculé sur une base de 10 mois, de début septembre à juin ; La salle est fermée pendant les jours fériés et pendant les vacances scolaires. Toutefois des stages payants seront proposés pendant les vacances. Les cours qui sautent durant les périodes de vacances scolaires et/ou jours fériés sont rattrapés durant les phases de préparation, répétition et horaires de cours allongés pour les besoins de démonstrations et/ou spectacles de fin d'année. En cas d'intempéries et autres événements qui pourraient conditionner la fermeture forcée du studio, l'association Entre Nous & Co s'engage à récupérer les cours non donnés dans la mesure du possible.

**CONDITIONS DE RÈGLEMENTS : PAIEMENT DE TOUTE L'ANNÉE (1 COURS SEMAINE) EN
3X PAR CHÈQUE ENCAISSABLES DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE.**

Ou 1er mois d'essai (septembre) à payer à part ; puis en 2X. En 5X pour 2 COURS HEBDO,
6X pour 3 cours. Tous les chèques sont à remettre en totalité à l'inscription (avec prénom
de l'enfant/COURS au dos et dates d'encaissements).

**LES FORAITS NE PRENNENT PAS EN CHARGE LES COACHINGS ET ENTRAÎNEMENTS
SUPPLÉMENTAIRES LIÉS AUX PRÉPARATIONS POUR COMPÉTITIONS.**

**ATTENTION : TOUTS LES ABONNEMENTS SONT NOMINATIFS / ILS NE SONT NI REMBOURSÉS,
NI BASCULÉS SUR UN TIERS, NI REVENDUS ; POUR CAUSE D'ABUS, AUCUN ÉCHANGES
CB/ESPÈCES. TOUTS LES RÈGLEMENTS SONT REMIS À L'INSCRIPTION.**

entrenous972@gmail.com / 0696 92 43 03 / www.poledancemartinique.com

Association Loi 1901 - N°RNA W9M1006828 - SIRET/SIREN : 847 887 502 00015

Entre Nous & Co

www.entrenous972.com

INSCRIPTION OU RÉINSCRIPTION (MENTION DE(S) DISCIPLINES)

ÉLÈVE :

ÂGE :

COURS :

JOURS/HEURES :

ANCIENNETÉ

OU PASSIF SPORTIF

LES ENFANTS DOIVENT ARRIVER 5 MIN AVANT L'HEURE DU COURS EN TENUE OFFICIELLE. VENDUE PAR ENTRE NOUS & CO, SUR COMMANDE OU EN STOCK AU STUDIO ACCUEIL (B).

Les retards ne sont pas tolérés car les échauffements sont essentiels. Le studio ferme ses portes pendant les heures de cours. Votre enfant sera refusé en cours si les retards et les absences sont trop fréquents pour des raisons de suivi pédagogique, de respect des professeurs et des autres élèves qui arrivent à l'heure ainsi que pour laisser sa place à des enfants mis en attente (les places étant limitées). Les élèves sont priés d'utiliser les WC extérieurs et de se laver les mains avant d'entrer dans les studios. Assurez-vous que votre enfant vienne avec sa gourde d'eau et la ou les tenues adaptées aux agrès ainsi qu'un vêtement couvrant pour venir et sortir des cours essentiellement pour la POLE DANCE. PAS DE MINI SHORT DANS LES COULOIRS EXTERIEURS.

ATTENTION, NOUS NE FAISONS PAS OFFICE DE GARDERIE, DÉPOSEZ VOS ENFANTS 5 À 10 MIN AVANT ET VENEZ RÉCUPÉRER VOS ENFANTS À L'HEURE.

Entre Nous & Co

www.entrenous972.com

CESSION DE DROITS IMAGES

ÉLÈVE :

COURS :

LORS DES STAGES, ÉVÈNEMENTS ET SPECTACLES, PHOTOS ET VIDEOS SONT PRISES PAR DES PROFESSIONNELS OU PAR L'ÉQUIPE MÊME DE L'ASSOCIATION.

Par ce document, nous acceptons de céder librement les droits images de notre enfant, à titre gracieux dans le cadre des supports médias qui seront fait durant la saison et lors du spectacle de fin d'année. Par le présent document, nous autorisons les prestataires engagés à filmer et prendre des photos de notre/nos enfant(s) ; et exploiter les images qui seront filmées pour la réalisation d'un film, d'une bande annonce, d'un teaser vidéo et d'une galerie photo qui sera accessible à tous les parents, enfants et adolescents par un lien privé. Certains éléments vidéos/photos pourront être publiés sur la page Facebook d'Entre Nous & Co pour illustrer l'activité de notre école.

Le studio Entre Nous & Co et les prestataires photos et vidéos s'engagent à exploiter les images uniquement dans le cadre de l'association : les images photos/vidéos pourront être utilisées pour un usage privé mais également pour la promotion générale des disciplines qui sont enseignées au sein du studio, dans le cadre d'une rétrospective ou au sein même de l'école pour faire quelques tableaux photos affichés sur les murs.

Toutes sortes de diffusions publiques, d'exploitation en dehors du contexte associatif et du spectacle pourront faire l'objet d'une sanction ou d'une amende, afin de protéger l'image des enfants. (Législation CSA).

Si toutefois Entre Nous & Co a besoin d'utiliser les vidéos et photos dans un autre contexte et dans une plus large diffusion, l'association s'engage à redemander votre autorisation avant d'utiliser les images sur lesquelles votre/vos enfant(s) pourraient apparaître.

Signature des deux parents
Mention "lu et approuvé"

FAIT À LE.....

VALABLE POUR TOUTE LA SAISON 2024/2025

RESPONSABILITES ET RÈGLES DE SECURITE

La pole dance, le cerceau aérien, le hamac aérien, le tissu aérien, l'acroyoga, l'acroygym, la pratique des équilibres et tous les arts circassiens sont des disciplines acrobatiques aériennes induisant des risques de blessures, de chutes ou dommages corporels pouvant aller dans de rare cas jusqu'à la paralysie, le coma ou la mort.

L'association s'est engagée à veiller sur l'intégrité physique de chaque élève, à mettre en place des règles de sécurité et une pédagogie adaptée afin que les séances se déroulent en toute sécurité pour les élèves ainsi que pour tous les pratiquants autour. Cependant il est essentiel que l'adhérent s'y conforme et suive bien les recommandations de sécurité et de placement.

L'association est en droit de refuser et de renvoyer les élèves qui n'intègrent pas, dû à leur jeune âge ou qui ne savent pas respecter pas les consignes de sécurité !

En adhérant à « ENTRE NOUS & Co », l'élève déclare avoir pris pleine connaissance de ces risques et les accepter. Il déclare se reconnaître responsable de toutes conséquences qui pourraient être liées à leur pratique et dégager de toute responsabilité l'association ENTRE NOUS & Co, tous professeurs encadrants, tous membres de l'association et autres participants ou invités extérieurs et de renoncer à toutes plaintes ou poursuites contre ENTRE NOUS & Co, les membres de son équipe ou invités extérieurs en cas d'accident, blessures, dommages ou douleurs causées par sa participation à un cours.

Le participant aux cours du centre et association « Entre Nous & Co » s'engage expressément à respecter le contenu des cours et toutes les règles de sécurité s'appliquant aux cours, données par les professeurs pendant l'apprentissage.

L'association a le droit de refuser ou de renvoyer un élève qui n'est pas capable de comprendre et respecter les règles de sécurité et de fonctionnement du studio.

Signature de l'élève

OU DE SON REPRÉSENTANT LÉGAL

LES 10 COMMANDEMENTS

- 1) S'abstenir de venir en cours si le participant est fatigué et/ou malade.** Merci de s'assurer d'être en pleine forme pour venir prendre les cours afin de prévenir le risque de chute, de blessures et autres. Informer son professeur de tout problème physique, maladie ou blessure déjà existant(e).
- 2) Respecter les horaires afin d'effectuer les échauffements et étirements** en entier pour prévenir les blessures.
- 3) Ne pas toucher aux agrès entre les cours,** barres de pole, hamac, tissu et cerceaux avant l'autorisation du professeur et sans avoir fait au préalable des échauffements conséquents.
- 4) Écouter, regarder attentivement et respecter les consignes des professeurs ou invités extérieurs concernant la sécurité,** l'exécution des mouvements et les mouvements que le participant peut effectuer ou non.
- 5) Rester toujours vigilant(e) et concentré(e)** pendant l'exécution des mouvements, même ceux déjà acquis.
- 6) Effectuer les mouvements à gauche et à droite** pour prévenir les blessures dues à la répétition asymétrique des mouvements.
- 7) Pratiquer en binôme autant que possible** (avec un autre participant) pour se parer mutuellement et ne jamais effectuer un mouvement nouveau ou dangereux sans la parade du professeur ou du partenaire.
- 8) Ne pas appliquer de cosmétique gras** (crème, huile, lait) sur le corps et les mains le jour du cours pour ne pas rendre la barre glissante, ou éventuellement se relaver les mains avant un cours.
- 9) De retirer tous les bijoux, piercing** et divers afin de ne pas, abîmer le matériel, rayer les barres de pole dance, vous blesser et blesser autrui pendant la pratique des cours.
- 10) Respecter la tenue exigée pour pratiquer les cours** de pole, hamac, tissu, cerceau et acrogym ou acroyoga afin d'assurer votre sécurité dans l'exécution des différentes figures. **Pas de boutons, de braguettes, de strass et de sequins sur les vêtements.**